

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 11 mai 2023.

Présidence de Monsieur Dylan Montefusco

Préavis N° 40-2023

Crédit d'ouvrage pour les collecteurs eaux claires – eaux usées lié à une modification de projet du préavis N° 104-2016 – Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) – Projet de tram (tram t1) entre la place de l'Europe à Lausanne et la gare de Renens – Requalification de l'avenue du 14-Avril – Collecteurs et travaux connexes

CONCLUSIONS :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N°40-2023 de la Municipalité du 20 mars 2023,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à cet effet, à la Municipalité un crédit de CHF 2'700'000.- TTC pour réaliser les collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires du secteur Hôtel-de-Ville / 1er-Août.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N°3861.1082.5010 – EU/EC secteur Hôtel-de-Ville / 1er-Août et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le Fonds de réserve « Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux », compte N° 9280.1006.

Si le financement par le fonds venait à ne pas suffire, la part non amortie qui ne pourrait être financée par le fonds restera activée au bilan et sera amortie sur une durée maximale de 30 ans. Cette part d'investissement sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 20 mars 2023.

Le Président

Dylan Montefusco

La Secrétaire

Corrine Simon

